

HONORAIRES TRANSACTION VENTE À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR À PARTIR DU 1 juillet 2024

PRIX DU BIEN	HONORAIRES TTC
De 1 € à 50 000 €	3 000,00 €
De 50 000 € à 150 000 €	7,50%
De 150 001 € à 250 000 €	6,50%
De 250 001 € à 400 000 €	5,50%
De 400 001 € à 550 000 €	5%
De 550 001 € à 700 000 €	4,50%
De 700 001 € à 1 000 000 €	4%
Au-delà de 1 000 000 €	3,50%